

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet General Architectural SO		
Solicitation No. - N° de l'invitation EP168-130975/A	Date 2013-10-03	
Client Reference No. - N° de référence du client 20130975	Amendment No. - N° modif. 008	
File No. - N° de dossier fe102.EP168-130975	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-102-63325		
Date of Original Request for Standing Offer		2013-08-19
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-15		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Boucher, Francine M.		Buyer Id - Id de l'acheteur fe102
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6043 ()	FAX No. - N° de FAX () -	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Various locations National Capital Area		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

L'objectif de la présente modification est d'apporter des précisions aux réponses 6, 7, 11, 12, 14, 16 et 17 fournies dans la modification n° 006.

ARTICLE 1) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 6 dans son intégralité.

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 6

Le C. V. du personnel des sous-experts-conseils et spécialistes n'est pas requis pour la présente DOC. Veuillez consulter l'alinéa EPEP 3.2.4.1 et la modification n° 2 aux alinéas EPEP 3.2.4.2 et 3.2.4.3 pour l'information exigée sur les expériences antérieures des sous-experts-conseils et des spécialistes. L'expérience antérieure des sous-experts-conseils et des spécialistes sera évaluée selon les dispositions du tableau de l'article EPEP 3.3 Évaluation et Cotation, tel qu'il se retrouve dans la modification n° 1.

ARTICLE 2) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 7 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 7

Les paragraphes EPEP 3.2.5 et 3.2.6 font référence uniquement à l'expertise et à l'expérience du proposant. Veuillez consulter l'alinéa EPEP 3.2.4.1 et la modification no 2 aux alinéas EPEP 3.2.4.2 et 3.2.4.3 pour l'information exigée sur les expériences antérieures des sous-experts-conseils et des spécialistes. L'expérience antérieure des sous-experts-conseils et des spécialistes sera évaluée selon les dispositions du tableau de l'article EPEP 3.3 Évaluation et Cotation, tel qu'il se retrouve dans la modification n° 1.

ARTICLE 3) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 11 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 11

Selon les alinéas EPEP 3.2.4.2 a) et b), le comité d'évaluation acceptera les projets pour lesquels le personnel principal a travaillé aux projets en question et travaille toujours pour le cabinet. Le personnel de projet qui a participé aux projets doit également être indiqué, ainsi que les responsabilités respectives de chaque employé et l'on doit indiquer les personnes qui sont encore employées par le cabinet et celles qui ne le sont plus.

Dans la modification n° 002

SUPPRIMER: EPEP 3.2.4.2 b) pour ces projets, indiquer le nom des cadres supérieurs et des employés qui ont fait partie de l'équipe de projet, ainsi que leurs responsabilités respectives;

REEMPLACER avec ce qui suit: EPEP 3.2.4.2 b) pour ces projets, indiquer le nom des cadres supérieurs et des employés qui ont joué un rôle important au sein de l'équipe de projet, ainsi que leurs responsabilités respectives; le personnel principal indiqué doit toujours travailler pour le cabinet. Pour le personnel de projet, indiquer si les personnes travaillent toujours pour le cabinet ou non.

ARTICLE 4) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 12 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 12

Au paragraphe 3.2.7 Projet hypothétique

SUPPRIMER: Le projet 1 dans son intégralité

REPLACER avec ce qui suit:

PROJET 1

Situation

Un locataire de l'administration fédérale libérera en avril 2013 deux étages d'un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue. Cet édifice est situé dans une région éloignée de la **Région de la capitale nationale**, à 50km du bureau des représentants du ministère. Un autre locataire du gouvernement fédéral, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), logera ses employés (125 équivalents temps plein) dans les 1750m² de superficie utilisable existante (2200m² de surface brute), mais il a besoin de 100m² supplémentaires pour l'entreposage de dossiers. L'espace disponible est suffisant pour satisfaire ce besoin.

Malheureusement, l'édifice, dont la maçonnerie est en pierre et les fenêtres originales sont en bois, a été mal entretenu et exige des réparations. TPSGC souhaite commander un rapport d'évaluation de sa valeur patrimoniale pour déterminer la portée des réparations nécessaires avant d'entreprendre l'aménagement de l'édifice.

RHDC a accepté de réviser les normes d'aménagement de ses bureaux pour se conformer aux Normes d'aménagement du gouvernement du Canada relatives à l'initiative Milieu de travail 2.0, selon lesquelles la superficie devra passer de 16m² utilisables par ETP à 14m² utilisables par ETP. L'espace supplémentaire aux fins d'entreposage des dossiers est considéré comme un local à usage particulier et exige une capacité minimale de chargement du plancher de 12kPa.

Portée des services requis

On a demandé à votre entreprise de présenter une proposition dans le but de fournir des services en deux étapes.

La première étape vise à fournir un rapport d'évaluation de l'enveloppe de l'édifice, soit l'état de l'extérieur de l'édifice du gouvernement du Canada, désigné édifice reconnu, pour déterminer l'étendue des travaux de réparation requis.

La deuxième étape vise à fournir des services de base pour la réparation de l'extérieur de l'édifice et la rénovation de l'intérieur, y compris la mise à niveau de l'édifice pour accueillir les bureaux, en plus de la conception et de la construction du local supplémentaire. Durant cette étape, les services de votre entreprise, de ses sous-experts-conseils et de ses spécialistes sont aussi requis pour la conception et la mise en oeuvre de l'aménagement des bureaux, y compris la modification des systèmes mécaniques et électriques selon le nouvel aménagement, et l'élaboration des plans de disposition du mobilier, y compris les besoins en système mobile de stockage dense, en alimentation électrique, en transmission des données et de la voix pour ces plans. L'achat et l'installation du mobilier, des unités de système mobile de stockage dense et des services de télécommunication seront faits par le locataire, mais la portée des travaux associés à ces contrats sera coordonnée par votre équipe pour l'ensemble du projet. Votre entreprise et votre équipe de sous-experts-conseils et de spécialistes prépareront les documents contractuels qui seront publiés par TPSGC pour le compte du locataire, assureront

l'administration des contrats pendant la construction et fourniront les services d'inspection de base sur le chantier jusqu'à l'occupation de l'édifice en mars 2015.

Veillez fournir la liste des sous-experts-conseils et des spécialistes qui composeront l'équipe de projet; expliquer comment votre entreprise fera face à la question de l'éloignement de l'édifice, situé à 300km de ses bureaux, et comment elle exécutera les deux étapes du projet; décrire la portée des services fournis à chaque étape, y compris le niveau d'effort par discipline ou spécialité nécessaire pour exécuter le projet.

Question

Décrire les risques qui peuvent influencer sur l'échéancier et la date de fin du projet.

ARTICLE 5) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 14 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 14

Des précisions ont été fournies dans la modification n° 2.

ARTICLE 6) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 16 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 16

1. Veuillez consulter le paragraphe EPEP 3.2.4, tel qu'il est présenté dans la modification n° 2, à propos de l'information exigée par rapport à l'expérience antérieure des sous-experts-conseils et spécialistes. Aucune liste de sous-experts-conseils n'ayant pas atteint une cote de rendement acceptable n'est disponible.

2. Trois projets importants doivent être présentés selon l'alinéa 3.2.4.2, tel qu'il se trouve dans la modification n° 2, pour chaque discipline demandée.

3. Le site se trouve à 300km du bureau du proposant. Veuillez consulter l'article n° 4 ci-dessus.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-130975/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20130975

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

fe102EP168-130975

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe102

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ARTICLE 7) Dans la modification n° 006.

SUPPRIMER:

La réponse 17 dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit:

Réponse 17

Dans la modification n° 002

SUPPRIMER: L'alinéa EPEP 3.2.4.2 I) dans son intégralité

REEMPLACER avec ce qui suit: EPEP 3.2.4.2 I) Des lettres de recommandation doivent être fournies, conformément aux exigences de l'article EPEP 2.2.